

EXPLOSION ET COUPURE DE COURANT

MONTHEY Une explosion s’est produite samedi vers 10 h 05 à Monthey. «Elle s’est produite à l’extérieur, pas dans un immeuble», explique Adrienne Bellwald, cheffe de la communication de la police cantonale du Valais. La cause serait due à un câble électrique mais «elle fait encore l’objet de l’enquête en cours». Aucun blessé n’a été signalé. «Il n’y a aucun danger pour la population», assure la police. Une partie des habitants de la rue des Saphirs, de la rue de la Venise et de l’avenue de France ont été privés d’électricité pendant quelques heures. La situation est désormais rétablie. **CSA**

EN BREF

SION SOUS LES ÉTOILES

Umberto Tozzi annule, David Carreira à sa place

Le festival Sion sous les étoiles a annoncé vendredi l’annulation de Umberto Tozzi, contraint de renoncer à sa tournée pour raisons personnelles. L’artiste devait se produire le samedi 18 juillet. Il sera remplacé, selon les mêmes horaires (19 h 10-20 h 10) par le chanteur et acteur franco-portugais David Carreira. Ce sera sa première venue à Tourbillon. «Artiste pop lusophone aux millions d’écoutes, David Carreira enchaîne les succès et promet une prestation festive», indique le festival sur ses réseaux. L’affiche du soir reste complète avec Stephan Eicher, Star Academy Summer Tour et Superbus. **IG**

DRAME DE CRANS-MONTANA

«Le Constellation ne sera plus jamais un bar»

Site du drame de Crans-Montana, le Constellation «ne sera plus jamais un bar», estime Christophe Darbellay. Le président du gouvernement valaisan souhaite que ce lieu soit dévolu à la jeunesse. Six mois après l’incendie du 1er janvier qui a fait 41 morts et 115 blessés, Christophe Darbellay revient aussi sur le projet de création d’un mémorial. Dans une interview accordée samedi au «Temps», il juge que «ce projet devra émaner de la société civile et accorder une place essentielle aux familles des victimes.» Le futur mémorial devra être «beau, paisible, accessible et rendre un hommage digne aux personnes décédées, blessées ainsi qu’à ceux et celles qui ont porté secours ou prodigué des soins», ajoute-t-il. Outre l’avenir du Constellation et la création du mémorial, Christophe Darbellay cite un troisième élément «essentiel» pour rendre hommage aux victimes, à savoir la future commémoration du 1er janvier 2027. Président du Conseil d’Etat, Christophe Darbellay évoque aussi les responsabilités du drame, lesquelles seront déterminées par la justice. «Nous devons la vérité à ces jeunes. Ceux qui ont commis des fautes seront punis», relève-t-il. Des responsabilités qui, pour l’heure, ne sont pas remontées jusqu’au canton. Les quatorze prévenus sont les copropriétaires du bar, les époux Moretti, et des personnes qui sont, ou ont été, en lien avec la commune. Toutefois, «on ne peut absolument pas exclure que, dans un futur proche, d’autres prévenus soient issus de l’administration ou d’autorités cantonales. C’est le rôle de la justice de le déterminer, et on doit s’y soumettre», affirme Christophe Darbellay. **ATS**

SION

Un record d’affluence pour la Fête des étudiants Valais 2026

La quatorzième édition de la Fête des étudiants Valais s’est tenue jeudi soir à la plaine des Echutes, à Sion, réunissant plus de 3500 festivaliers. Il s’agit, selon les organisateurs, d’un record d’affluence, alors que l’édition 2025 avait rassemblé 3200 personnes. D’après le communiqué diffusé vendredi par l’association Fête des étudiants Valais, la soirée s’est déroulée dans une ambiance festive et sans incident majeur. Organisé dans un contexte de vigilance accrue en raison du risque d’incendie élevé, l’événement a nécessité des mesures de prévention renforcées. «Une ambulance a pris en charge une personne non-étudiante, qui s’est montrée violente envers le personnel de sécurité. Nous avons aussi observé une légère augmentation des interventions des Samaritains en lien avec le cumul de la chaleur et de la consommation d’alcool», affirme Valentin Berclaz, responsable de l’administration et des affaires juridiques de l’association. Côté scène, les DJ Flor, Despii, Santos et Rosanova ont assuré une programmation festive et rythmée. Déjà là lors de l’édition 2025, DJ Ben, 16 ans, a marqué les esprits par sa performance: «C’est toujours bien de pouvoir l’observer mixer et d’avoir quelqu’un qui a le même âge que les jeunes. La moyenne d’âge des festivaliers tourne entre 16 et 17 ans», ajoute Valentin Berclaz. **CGI**

Une pétition pour fermer la grotte touristique

GLACIER DU RHÔNE Plus de 8000 signatures ont été déposées pour demander la protection du glacier du Rhône. Les ONG environnementales réclament la suppression des installations touristiques et un accès libre au site.



La pétition pour «libérer» le glacier du Rhône a été déposée samedi. KEYSTONE/CYRIL ZINGARO

La pétition «Libérer et protéger le glacier du Rhône» a été symboliquement déposée samedi matin dans la vallée de Conches, à proximité du glacier. Adressée au gouvernement valaisan, elle est munie de plus de 8000 signatures. Elle demande de supprimer la grotte creusée dans le glacier pour attirer les touristes. Une grotte qui, en raison du réchauffement climatique, a nécessité la pose de bâches sur certaines parties du glacier. La pétition exige ainsi de «dépolluer en urgence ce site gra-

“Nous demandons au Conseil d’Etat valaisan de mettre un terme à cette tragédie.”

LES ASSOCIATIONS À LA BASE DE LA DÉMARCHE

vement dégradé», notamment en retirant ces bâches répandues sur le terrain, «celles qui ont coulé au fond du lac glaciaire, ainsi que les matériaux de construction partout dispersés.» Le texte demande aussi de mettre fin à l’entrée payante sur le glacier et de «donner libre accès au site.» Plus globalement, il réclame «une politique responsable, scientifiquement fondée», pour répondre au recul des glaciers. Cette pétition a été portée par Pro Natura Valais, le WWF Valais, la Fondation suisse pour la protection et l’aména-

gement du paysage, l’association Mountain Wilderness et le groupe haut-valaisan Environnement et transport. Une quinzaine de personnes l’ont symboliquement déposée samedi à la mi-journée. «Nous demandons au Conseil d’Etat valaisan de mettre un terme à cette tragédie», ont souligné les associations à la base de cette démarche, dans une prise de position commune. Leur pétition sera remise prochainement au chef du Département de la mobilité, du territoire et de l’environnement, Franz Ruppen. **ATS**

Franz Ruppen répondra via une procédure en cours

Si Franz Ruppen n’était évidemment pas présent samedi au glacier du Rhône, il a répondu au «Walliser Bote», qui a consacré un sujet à cette pétition des associations écologiques. Car, si Brigitte Wolf, membre du comité central de Pro Natura est en colère contre les exploitants du glacier, ses critiques visent aussi l’Etat du Valais. «Le canton doit assumer sa responsabilité en tant qu’autorité compétente pour délivrer les autorisations.»

En effet, les exploitants ne disposaient pas d’autorisation pour les travaux dans la glace ni pour l’installation des équipements. Interrogée à ce sujet, la Commission cantonale des constructions renvoie à une procédure de recours toujours en cours



“L’emplacement des bâches sur la moraine ne pose aucun problème pour l’environnement.”

FRANZ RUPPEN
CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA MOBILITÉ,
DE L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L’ENVIRONNEMENT

devant le Conseil d’Etat. La balle est donc désormais dans le camp du Département de la mobilité, de l’aménagement du territoire et de l’environnement. Interrogé à ce sujet, le conseiller d’Etat Franz Ruppen indique que l’avenir de l’exploitation touristique sera examiné dans le cadre de la procédure en cours. Dans les zones qui ne sont plus utilisées, les travaux de nettoyage sont terminés», explique Franz Ruppen, qui poursuit: «Dans la partie de la grotte qui continue d’être exploitée, l’emplacement des bâches sur la moraine ne pose aucun problème pour l’environnement selon les dernières observations de notre service de l’environnement.» **VF, AVEC «WALLISER BOTE»**